

Association des propriétaires des Villas de l'Anse



Communiqué 2022-23 (2022-09-20)

Modification au Règlement Général

Exonération des droits d'adhésion

Le procès-verbal provisoire de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenu le 8 août dernier est maintenant disponible sur le site de l'Association dans la section Assemblée générale. Vous pouvez y accéder en cliquant sur ce [lien](#). N'hésitez pas à nous faire part de modifications éventuelles.

Dans un autre ordre d'idée, la température nous a incité à fermer les piscines pour la saison.

Le Conseil d'administration